

VALAIS

MONTHÉY | MARTIGNY | SION | SIERRE

5



L'UDC appelle ses membres à s'opposer aux éoliennes. LE NOUVELLISTE/A

ÉNERGIE

L'UDC dit non aux éoliennes

Les opposants à l'implantation d'éoliennes dans le canton ont trouvé un allié de poids. L'UDC, le nouveau parti gouvernemental, «recommande de faire opposition à l'implantation des parcs éoliens, et en premier lieu à celui qui est projeté dans la région de Martigny».

Dans son communiqué, l'UDC renvoie même au site internet de l'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône, qui s'est engagée dans le combat contre les éoliennes.

De nouveaux arguments

Dans son argumentation, l'UDC parle évidemment «des nuisances causées par les éoliennes sur le plan visuel et sur celui du bruit, ainsi que l'influence négative

que ces inconvénients peuvent engendrer sur le prix des biens immobiliers».

Mais l'UDC apporte de nouveaux arguments dans la balance. Selon le parti agrarien, le Valais n'a pas à jouer seul la carte de la solidarité confédérale: «Le Valais exporte déjà largement son électricité, les autres cantons doivent aussi contribuer à leur consommation en acceptant aussi les nuisances produites.»

Même les dernières votations fédérales défavorables au Valais sont utilisées: «S'il y a une leçon à retenir de l'acceptation de la Lex Weber, c'est que le peuple suisse veut protéger ses paysages de montagne. Il est donc exclu d'y implanter des engins industriels de plus de 150 mètres de hauteur.» ● JVG/C